

SOMMAIRE

. Éditorial du Maire, par Vincent Le Meaux	03
Un nouveous Consoller Municipal Vevin Doulle	0
. Un nouveau Conseiller Municipal, Kevin Paulic	04
Claude Le Guyader, nouveau délégué à	
l'accompagnement des personnes fragilisées	04
. Nouvelle organisation des commissions	
communator	05
communales	
. Les principales délibération du Conseil municipal.	05
. Tribune du groupe de l'opposition	
municipale - Plouëc, Vous et Nous	07
. Personnel communal	08
. Les finances de notre commune	09
. Solidarités et familles	11
. Moments forts de convivialité	12
. Informations à destination de personnes victimes	
de violence	13
. STOP à l'homophobie	14
Les travaux en cours à Plouëc	15
Les liavaux en cours a riouec	13
. École laïque « Erik Orsenna »	17
. Bibliothèque 2023	18
. Projet mémoriel de la gare	19
. Campagne de lutte contre le frelon asiatique	21
. Plouëc en mode biodiversité	22
. Mise à Jour des itinéraires de randonnée	22
and the control of th	
. Toutes et tous à VÉLO	
. Agir en Citoyennes et en Citoyens à Plouëc	23
. Associations sur la commune	
	24
. GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMÉRATION,	
de l'Armor à l'Argoat	
20 17 111101 2 17 19021	

Comment S'INFORMER

- Site internet www.plouec-du-trieux.fr
- Bulletin d'information générale
- Écran d'information en Mairie
- Panneau d'affichage communal







Petit **MEMO** utile

Permanences des élus :

- Le maire : le samedi, tous les quinze jours de 8h30 à 10h00, ou sur rdv
- Les adjoints et conseillers délégués sur rendez-vous : les mardi matin et après-midi ; jeudi matin.
- Il est conseillé de prendre contact avec le secrétariat de mairie.

La mairie est ouverte :

- Lundi Mardi Jeudi Vendredi :
 8h15 12h00 et 13h30 16h30
- Mercredi: 8h15 12h00 (fermé l'après-midi)
 02.96.95.62.45

mairie.de.plouec.du.trieux@wanadoo.fr www.plouec-du-trieux.fr

La bibliothèque est ouverte :

• Mercredi et samedi de 10h00 à 12h00

06.82.08.51.16

nelly.boutterin@wanadoo.fr

La déchèterie est ouverte :

• Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

02.96.95.10.02

dechets@guingamp-paimpol.bzh

La Poste est ouverte :

 Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 9h30 à 12h00

(Lettres, petits objets, Colissimo, Chronopost)

Guingamp Paimpol Agglomération est ouverte :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi:
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Accueil du public : Guingamp

11 rue de la Trinité Plourivo – 2 rue Lagadec

02.96.13.59.59

accueil@guingamp-paimpol.bzh

DIFFUSION: Mairie de Plouëc-du-Trieux - DIRECTEUR DE PUBLICATION: Vincent Le Meaux - CHEF DU COMITÉ DE RÉDACTION: René-Loïc Alix COMITÉ DE RÉDACTION: L'exécutif municipal + service administratif - PHOTOGRAPHIES: Mairie - CONCEPTION GRAPHIQUE: RefletdExpression.fr - IMPRESSION: Imprimerie Roudenn Grafik - ZI de Bellevue - BP 10129 - 22201 Guingamp Cedex - 02 96 119 700/guingamp@roudenn.fr - Dépôt légal:

ÉDITORIAL DU MAIRE

par Vincent Le Meaux

66 Ces belles opérations qui donneront de beaux paysages à notre commune en 2030.

Chère Plouëcoise, cher Plouëcois,

À l'heure où est imprimé ce bulletin d'informations, la commune continue de réparer les dégâts provoqués par la tempête Ciaran du jeudi 2 novembre. Des casses importantes ont eu lieu sur le réseau électrique, téléphonique et fibre optique. Une cinquantaine d'arbres est tombé sur les voies publique's. Plusieurs familles ont subi pendant plusieurs jours des coupures d'électricité en cours de réparation par ENEDIS, responsable du réseau électrique.

La commune a tenté de répondre au mieux à l'urgence et aux nécessités sanitaires des habitants concernés en ouvrant en particulier la mairie les samedi et dimanche. Je tiens également à remercier la trentaine de bénévoles - particuliers et agriculteurs - qui ont déblayé, dans les jours qui ont suivi, avec les élus et les agents municipaux, les voies communales et départementales, les chemins ruraux et les chemins d'exploitations. Un grand merci pour leur dévouement et solidarité! Je remercie aussi les propriétaires fonciers qui ont donné aux œuvres sociales leurs arbres couchés sur le domaine public. Leur don servira la cause de la solidarité sociale communale.

2023, année de mi-mandat, est surtout une période de respiration après trois années de crise sanitaire. Cette crise a laissé une situation sociale et financière extrêmement tendue. Entre guerre en Europe menée par la Russie et inflation qui n'a cessé de grimper en 2022 et en ce début d'année, faire les bons choix n'est plus si évident, même pour une commune comme la nôtre. Le rôle et la parole du Maire sont parfois contestés, voire ignorés, mais l'envie de bien faire pour le plus grand nombre l'emporte toujours! Je suis en tout cas convaincu que le dialogue et le respect sont deux principes qui font avancer les choses. Les solutions se trouvent dans la concertation.

Signe d'un bon état d'esprit à Plouëc, notre commune connaît toujours une bonne attractivité puisqu'au 01/01/2023, la population communale progresse positivement. La vie municipale est active et les élus se mobilisent beaucoup. Nous vivons une vie sociale et citoyenne active et je remercie tous les citoyens qui s'y impliquent! Grâce aux associations, aux bénévoles, aux commerces, chacune, chacun peut trouver un temps pour se ressourcer. Je suis certain que nous allons poursuivre cette dynamique d'investissement et d'animations, grâce à l'engagement de Plouëcoises et Plouëcois désintéressés, mais passionnés par leur vie à Plouëc, dans le Trégor-Goëlo et l'Argoat.



Les retards pris à cause de deux années de crise COVID n'ont pas eu raison de notre passion. Plouëc reprend son souffle et les chantiers de revitalisation du bourg vont s'enchaîner jusqu'en 2030. Des réunions de concertations avec la population ont eu lieu en septembre et en octobre pour les rues de la Gare, Poulopry, la Forge et Prat Blouc'h. Nous allons également tester des aménagements de sécurité pour réduire la vitesse rue de la Belle Eglise en lien avec l'Agence Départementale d'Appui aux Communes 22. La restauration de la Gare commence à voir le bout du tunnel de la restauration et nous allons pouvoir lancer la phase 2...

Ces recalages ne mettent pas en question notre détermination et notre volonté à aller au bout de nos engagements. Ces mois perdus en début de mandat nous engagent effectivement à mener à bons termes ces belles opérations qui donneront de beaux paysages à notre commune en 2030. Et un nouvel horizon s'ouvre déjà : en conformité avec les nouvelles règles d'urbanisation, je vous propose d'imaginer et dessiner de nouveaux quartiers, notamment un écoquartier dans le secteur de Prat Blouc'h. Les concertations vont avoir lieu en cette rentrée pour dessiner le visage de l'après 2030 dans le cœur de vie entre l'école laïque Eric Orsenna et le centre-bourg.

Dans ce magazine, vous retrouverez tous ces sujets. Les dates des réunions de concertations sont indiquées. Vous trouverez aussi de l'information utile pour vous, vos familles ou vos proches. Et n'oubliez pas, la Mairie est toujours ouverte avec le sourire et la bonne humeur, la compréhension et la bienveillance. N'hésitez à venir passer un p'tit coucou à nos agents communaux ou bien solliciter l'aide des élus. Nous sommes à votre écoute.

Bien cordialement,

Vincent LE MEAUX Maire de Plouëc-du-Trieux Président de Guingamp-Paimpol Agglomération

VIE municipale & **BUDGET** communal

Un nouveau Conseiller Municipal, **Kevin Paulic**

Cécilia Connen a fait part de sa démission au maire, le 15 mai dernier, pour raisons personnelles. Conformément à la Loi, c'est le suivant de la Liste du Maire qui est intégré au Conseil municipal. Kevin Paulic a été installé comme conseiller le 15 juin dernier et a pu participer à son premier conseil municipal. Agé de 31 ans, sellier dans une entreprise nautique trécorroise, Kevin habite rue de Gardéot où il est propriétaire d'une charmante petite maison. Il a intégré la commission « Ressources et Service public ».



Claude Le Guyader nouveau délégué à l'accompagnement des personnes fragilisées

Claude Le Guyader est désormais auprès de Gwenola Prigent pour l'épauler dans le suivi des personnes de la commune en difficulté. Pour le contacter, il suffit de s'adresser au secrétariat de Mairie

Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor

tient beaucoup à reconnaître l'investissement et l'engagement de citoyens communaux ayant exercé des fonctions d'élus à la commune de Plouëc-du-Trieux. Nous avons désiré honorer de la distinction de Maire-adjoint honoraire de la commune de Plouëc du Trieux, deux personnes que beaucoup connaissent et apprécient :

- Monsieur Emile LE GARSMEUR, élu de mars 1983 à mars 2020 dont 14 années et 5 mois comme adjoint au Maire (novembre 1992 à mars 2001 puis de mars 2008 à mars 2014)
- Madame GAYIC Jeannine, née BRIAND élue de mars 1983 à mars 2020 dont 19 années 3 mois comme adjointe au Maire (mars 2001 à mai 2020)



Nouvelle organisation des commissions communales

COMMISSION 1 - Coopération, Eco-citoyenneté, Ambition culturelle Commission extra-municipale Communication, information, éco-citoyenneté,

démocratie participative, lecture publique (bibliothèque), culture, langue bretonne

COMMISSION 2 - Nouvelles Solidarités Commission extra-municipale Missions de l'ex-CCAS, accompagnement et innovations sociales

COMMISSION 3 - Nouvelles Ruralités Travaux, aménagement, environnement, voirie, espaces naturels

COMMISSION 4 - Ressources et Service public Budget, finances, personnel, RPI, affaires scolaires et périscolaires, subventions, moyens généraux, bâtiments communaux, sécurité routière et protection civile

COMMISSION 5 - Cœurs de Commune, Cœur de

Commission extra-municipale Revitalisation du bourg, projet gare, festivités communales

Sont associés les président.e.s d'association ayant leur siège à Plouëc-du-Trieux

Les principales délibérations du Conseil municipal

La démocratie fonctionne bien à Plouëc.

Les Conseils municipaux sont le lieu de la prise de décisions sur les grands sujets. Les élus sont plutôt très présents et essaient de concilier leur vie professionnelle, familiale et publique. Nous tenons à remercier les élus qui ont un travail pour leur participation active à un moment ou à un autre de la vie municipale. Depuis plus d'un an, les délibérations sont toutes votées à l'unanimité ce qui démontre un bon état d'esprit des élus plouëcois.



Conseil Municipal du 19 mai 2022

- Aménagement Demande d'aménagement du carrefour de Keranguéré : unanimité
- Aménagement Route départementale n°86 entre Plouëc et Squiffiec : unanimité
- Biodiversité fixation de l'aide financière communale pour destruction des nids de frelons asiatiques : unanimité
- Enfance/Famille Projet d'implantation d'une microcrèche : unanimité
- Personnel Mise en conformité du temps de travail des agents communaux : unanimité
- Solidarité Aménagement du logement de l'école pour une famille Ukrainienne : information
- Solidarité Mise en place des missions « argent de poche » : unanimité
- Solidarité Organisation du repas annuel des ainés : unanimité
- Solidarité Vote des subventions aux associations : unanimité



Conseil Municipal du 4 juillet 2022

- Communication Site Internet : unanimité
- Finances demande de fonds de concours pour les travaux du bourg : unanimité
- Finances tarifs garderie / cantine 2022/2023 : unanimité
- Finances vente de bordures de trottoirs : unanimité
- Sécurité routière Désignation d'un élu référent : unanimité
- Voie de Kerdéozer sécurisation : unanimité
- Voie de Kerfouler sécurisation : unanimité

✓ Conseil Municipal du 5 septembre 2022

- Finances Approbation du contrat de territoire 2022-2027 avec le Conseil départemental
- Finances Décision modificative n°1 : unanimité
- Finances Recettes des journées du jumelage : unanimité
- Finances Vente d'un délaissé communal : unanimité
- Personnel Autorisation recrutement contractuels : unanimité
- Personnel Régime indemnitaire : unanimité
- Personnel Tableau des effectifs : unanimité

✓ Conseil Municipal du 6 décembre 2022

- Aménagement Effacement de réseau Poulopry et à la Belle Eglise : unanimité
- Finances Acquisition d'un terrain rue de Prat Blouch : unanimité
- Finances Décision modificative n°2: unanimité
- Finances Dépenses d'investissement avant le vote du BP : unanimité
- Finances Participation aux voyages scolaires : unanimité
- Finances Révision des tarifs communaux : unanimité
- Finances Révision du tarif du loyer du logement ex-la poste : unanimité
- Patrimoine communal Vente d'un délaissé communal à Convenant Nicolas : unanimité
- Personnel Action de solidarité fin d'année 2022 : unanimité

✓ Conseil Municipal du 19 décembre 2022

PLUI - avis favorable sous réserves : unanimité

✓ Conseil Municipal du 16 mars 2023

- Finances Affectation du résultat 2022 : unanimité
- Finances Aide humanitaire à la Turquie suite au séisme : unanimité
- Finances Approbation des comptes administratifs Commune et Lotissement : unanimité
- Finances Approbation des comptes de gestion 2022 : unanimité
- Finances Logement à titre gracieux participation aux charges : unanimité
- Finances Subventions aux associations (avec abstentions pour raisons de conflit d'intérêts) : unanimité
- Finances Vote des budgets 2023 Commune et lotissement : unanimité
- Finances Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023 : unanimité
- Motion de soutien au Centre Hospitalier Fondation Bon Sauveur : unanimité
- Motion de soutien aux élus dans le cadre de leurs mandats : unanimité
- Personnel Modification du tableau des effectifs : unanimité
- Personnel Ratio et avancement de grade : unanimité
- Voirie 2023 Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec Guingamp Paimpol Agglomération: unanimité

✓ Conseil Municipal du 15 juin 2023

- Finances Renouvellement de la ligne de trésorerie
- Administration Modification des commissions Appels d'offres et DSP: unanimité
- Administration Modification des commissions permanentes : unanimité
- Administration Modification du nombre et dénomination des commissions : unanimité
- Aménagement Carrière de Châteaulin Projet de remise en état du site : unanimité
- Aménagement Convention de groupements de commandes : unanimité
- Communication Fête nationale : Journée citoyenne repas convivial et populaire : unanimité
- Communication Signalétiques directionnelles : Règles concernant l'affichage privé : unanimité
- Culture Charte Ya d'Ar Brezhoneg: unanimité
- Finances Demande de subventions : unanimité
- Finances Modification des tarifs de la garderie périscolaire : unanimité
- Personnel Convention contrat CAE : unanimité
- Revitalisation Aménagement du bourg phase 2 : unanimité
- Revitalisation Stratégie foncière et immobilière rue du Trieux- rue des écoliers : unanimité

Tribune du groupe de l'opposition municipale Plouëc, Vous et Nous

Claude Le Bourdonnec **Brigitte Herviou** Jean Claude Droumaguet

Ne faisons pas de grands discours : nous vous laissons deviner...

Malgré notre présence assidue aux réunions (conseils municipaux et rares commissions), nous n'avons guère de pouvoir, d'autant que nous ne sommes pas toujours informés. Comme beaucoup d'entre vous, en cette période, nous constatons que de nombreux camping-caristes s'approvisionnent en eau et ce gratuitement! Nous avons évoqué ce problème à plusieurs reprises, demande restée sans réponse.

Nous restons tous les trois à votre écoute, disponibles auprès de vous et désireux de travailler pour notre commune. Nous sommes impliqués dans plusieurs associations où nous œuvrons bénévolement et avec plaisir, et apprécions les moments partagés avec les Plouëcois.

Les vacances se terminent, espérons qu'elles auront été profitables.

Bonne rentrée à toutes et tous, Petits et Grands.

A vous de juger...

Claude, Brigitte, Jean Claude.

Personnel communal

par Jean-Luc Le Palanton, ler adjoint en charge des affaires générales

Un point « Ressources Humaines » s'impose, tant les services communaux ont évolué depuis trois ans.

Nous avons poursuivi le dialogue social dans les services: conditions de travail, la mise en œuvre des 1607H, la mise en place du nouveau régime indemnitaire, la Protection Sociale, les œuvres sociales... Des recadrages sont intervenus ces six derniers mois pour garantir le bon fonctionnement et la bonne ambiance dans les services. Nous travaillons actuellement à une nouvelle organisation des services qui sera opérationnelle au 1er janvier 2024. Il convient en effet d'ajuster l'organigramme avec l'arrivée d'une nouvelle secrétaire générale, d'un nouvel agent au service technique, d'une nouvelle ATSEM/Directrice de garderie, puis avec l'évolution de la cantine scolaire, le reclassement d'un agent sur de nouvelles fonctions indispensables. Tout ce travail se fait en concertation avec le personnel et le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

La commission de recrutement s'est réunie deux fois en 2023. Elle avait œuvré en 2022 pour recruter la secrétaire générale en remplacement de Mme Pérennès. Elle s'est à nouveau réunie pour auditionner les candidats pour le recrutement d'un agent au service technique et d'un agent ATSEM/Directeur d'Accueil collectif de mineurs.

9 candidats ont postulé au poste d'adjoint technique. Ces auditions qui ont eu lieu en ce début d'année ont permis de dégager de manière unanime le profil que nous souhaitions voir intégrer notre service technique. Merci aux collègues élus - Alain Bouget, Brigitte Herviou et J.Luc Le Palanton ainsi qu'à la secrétaire générale de s'être prêtés à cette sélection.

Monsieur Maximilien Iwanski a donc intégré notre service le 02 avril 2023 après présentation à ses collègues des différents services municipaux.





20 candidat(e)s ont postulé au poste d'agent ATSEM/Directeur d'accueil collectif de mineurs. Après avoir recu 6 candidat(e)s, la commission de recrutement, composée de Brigitte Herviou, J. Luc Le Palanton et la secrétaire générale a de façon unanime choisi la candidature de Sophie Richard, titulaire du BAFD.

Les finances de notre commune

par Vincent Le Meaux et Jean-Luc Le Palanton

A retenir:

Les bonnes années se suivent et se ressemblent en matière de gestion financière des affaires communales. En continuité des budgets de 2020, 2021 et 2022, le budget 2023 ouvre en plus un nouvel horizon à 2030 et dresse d'ores et déjà les perspectives pour les années 2024/2032. 2022 a vu un budget de fonctionnement parfaitement maîtrisé laissant un excédent en fin d'exercice d'un montant de 336 326,00 €. Le budget d'investissement, qui englobait entre autres la première tranche d'aménagement du bourg et la rénovation de la gare, a été réalisé à 70% en dépenses et plus de 75% en recettes. Compte tenu des excédents dégagés nous allons pouvoir travailler sur l'aménagement de la deuxième tranche côté rue de la Forge, Poulopry, et Prat-Blouc'h. Celui-ci se fera conjointement à l'effacement de réseaux EDF, téléphone et fibre en concertation avec les riverains concernés par cet aménagement à la rentrée 2023. Les deux budgets 2023 ainsi que les comptes administratifs 2022 ont été votés à l'unanimité par le Conseil municipal validant ainsi le sérieux de notre gestion financière et les objectifs que nous nous fixions pour cette année.

Plus de détails :

2022 a été une année très active en termes financiers puisque nous avons payé plus d'un 1,2 millions de factures pour les entreprises qui ont travaillé sur les chantiers communaux. Nous avons ainsi terminé un budget d'investissement consommé à plus de 70 % en dépenses, et réalisé en recettes, à hauteur de 75 %.

- 1. Le premier enjeu des dépenses de fonctionnement reste la maîtrise du coût de la vie.
 - Le budget prévoit encore de fortes augmentations liées à l'indice des prix à la consommation. La situation très incertaine nous incite à être des plus prudents et réactifs en cas de fortes hausses, lors de l'exécution budgétaire. Mais, notre projet de budget prévoit toutes les augmentations notamment, salariales décidées en juillet 2022 par le Gouvernement sur l'augmentation du point d'indice du traitement des fonctionnaires.
- 2. Avec le confort de notre excédent cumulé, 811.000 € de travaux financés sans emprunt nouveau Avec 336.326,02 € de résultats excédentaires en fonctionnement et une section d'investissement à l'équilibre en 2022, le budget 2023 permet d'investir fortement. Poursuivant là le cap d'une gestion communale maîtrisée, nous pouvons dès lors garder une ligne financière sereine pour 2023 : un budget équilibré en section de fonctionnement d'un montant de 1.000.000,00 € prévoyant une structure de recettes stables et des dépenses prenant en compte les évolutions dans

l'organisation des services et les effets inflationnistes du

Et, grâce à ces 1.800.000,00 €, deux séries d'engagement peuvent être tenus en 2023 :

Des activités et services remarquables dans une commune de moins de 2000 habitants : biodiversité, culture, sport, voirie, social, et vie associative que l'on soutient avec plaisir pour le bien de toutes et tous : un service de garderie aux horaires adaptés, une cantine « fait maison », un accueil aux heures ouvrées à la mairie du lundi au vendredi, les aides aux jeunes agriculteurs qui s'installent, aux agriculteurs qui s'installent en BIO, les aides aux jeunes pour leur projet scolaire, les cadeaux pour les bébés de l'année, la mise en œuvre du niveau 1 de la Charte Ya d'Ar Brezhoneg, l'accompagnement de toutes les associations par la mise à disposition de la Maison de associations et des boxes de rangement, le maintien d'une gratuité de la salle multifonctions aux associations d'intérêt communal, l'aide à la destruction des nids de frelons asiatiques, les services de fourrière des animaux en divagation avec un nouveau contrat, la modernisation des voies et réseaux avec participation financière des demandeurs le cas échéant...

moment.

De nombreux travaux financés:

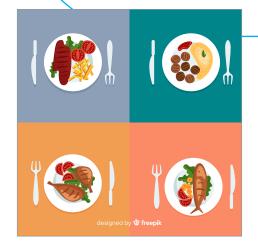
- Poursuivre l'effacement des réseaux (Poulopry, Rue des Genêts);
- Améliorer les consommations énergétiques de l'éclairage et des équipements publics ;
- Lancer les études opérationnelles de la phase 2 de revitalisation de l'agglomération : rue de la Forge, de Prat Blouc'h, et de Poulopry;
- Lancer officiellement la phase 2 de la Gare en lien avec les partenaires institutionnels;
- Aménager les bureaux/sanitaires du service technique et la cour intérieure de la mairie ;
- Poursuivre le programme de voirie, mettre en place des aménagements de sécurité (rue de la Belle-Eglise et Gare), préparer l'aménagement définitif du lotissement Tren Bihan;
- Mettre en œuvre les aménagements pour accueillir de nouvelles populations en lien avec les règles du PLU et du PLUi à venir ;
- Aménager les cimetières et acquisition d'un logiciel;
- Remplacer les équipements (matériels et logiciels) obsolètes des services ;
- Remplacer les mobiliers usagés de la cantine ;
- Continuer le remplacement de la signalétique routière...
- Travailler sur la fourniture d'électricité par le solaire

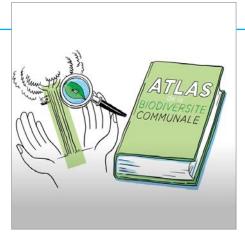
Communication complémentaire :

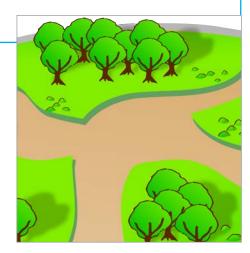
A propos de l'eau destinée aux camping-cars : une étude avait été réalisée en mai 2023 pour mettre en place un distributeur d'eau payante, mais le coût de celui-ci représentait une consommation équivalente à plus de 100 ans sur ce point d'eau. Cette consommation annuelle ayant été réalisée depuis la création de l'aire de service. Cette piste a donc été abandonnée.

Pour anticiper les enjeux qui se posent à nous, le Conseil a validé trois groupes de travail:

- « Mangeons bon et local à l'école » : faisabilité d'une cantine municipale « fait maison, produits locaux et bio » préparant les repas pour les enfants du RPI en lien avec l'amicale laïque et la Municipalité de Pontrieux ;
- « Entre Théoulas et Trieux, préservons la nature » : création de l'atlas communal de biodiversité en lien avec les associations communales et intercommunales ;
 - « Châteaulin, lieu d'histoire et d'avenir » : renaturation et réhumanisation du site industriel de Châteaulin en partenariat avec Guingamp-Paimpol Agglomération, les associations intéressées et l'entreprise CMGO.







SOLIDARITÉS & FAMILLES

par Gwenola Prigent,

2ème Adjointe au maire en charge des affaires sociales

Quelques informations à destination de nos jeunes

Pour commencer, nous avons réitéré sur la commune le dispositif « Mission Argent de Poche » porté par Guingamp-Paimpol Agglomération. Cela permet aux jeunes de 15 à 17 ans du territoire d'effectuer des missions de 3h30 rémunérées 15 euros chacune. Aucune expérience n'est exigée. A Plouëc nous leur avons proposé des missions administratives, de classement ou d'entretien d'espaces verts, accompagnées par nos agents ou nos élus.





Morgane Lamidon (classement et rangement bibliothèque et mairie, balisage chemin de randonnée), Aziliz Even (tâches administratives, rangement et classement bibliothèque et mairie), Alexandre Membot (entretien espaces verts)

Je souhaite également évoquer plusieurs espaces qui sont à votre écoute :

- Avenir Jeunes (anciennement Mission Locale), situé à Guingamp et qui assure des permanences à Pontrieux et à Bégard. Les professionnels seront à votre écoute pour vous accompagner dans l'accès à vos droits. Ils permettent également un accès à la mobilité en proposant des ateliers autour du code de la route.
- Le Point Accueil Ecoute Jeunes.
 - L'Equipe Mobile Adolescent.
 - Le Point Information Jeunesse.

BREVE - L'Agence du Service Civique et le Ministère de la Transition Écologique élargissent le programme Jeunes et Nature! Ce programme prévoit le déploiement de 1 000 missions de Service Civique en faveur de la nature en 2022-2023. Dans le cadre de ce dernier, les volontaires en Service Civique « Jeunes et Nature » se mobiliseront sur des missions variées autour de la protection de la biodiversité et bénéficieront de formations dédiées sur la thématique environnementale. Ces missions feront l'objet d'une labellisation, désormais ouverte à l'ensemble des organismes agréés depuis l'élargissement du programme annoncé le 20 avril 2023.

Moments forts de convivialité à Plouëc-du-Trieux

En octobre 2022 et après plusieurs années d'absence à cause des conditions sanitaires, s'est tenu le traditionnel repas des aînés. Les personnes habitant la commune et fêtant leur 70e anniversaire ou plus étaient conviées à ce temps convivial animé par Bertrand Jouanny dit « John ». Côté restauration, le traiteur de St Agathon l'Oasis a ravi les papilles, ainsi que la boulangerie et l'Eclair de Feu (nouvellement installée à Plouëc) avec leurs savoureux desserts. Le K'fé a également été un partenaire privilégié.

229 personnes étaient concernées en 2022, 118 ont fait le déplacement et 46 ont pu bénéficier d'un repas à emporter. Nombre des présents étaient ravis du repas et de leur après-midi, moment de partage et occasion de se retrouver, de chanter, de danser...

Il était possible l'année dernière, pour des raisons de santé rendant impossible le déplacement à la salle multifonction, de se faire livrer un repas par nos élus. En 2023, ce temps fort sera renouvelé mais plutôt qu'une livraison à domicile nous proposerons, toujours pour des raisons médicales, à ces personnes la possibilité d'un repas à emporter (et ce pour des raisons d'hygiène et de sécurité, risques accentués par le nombre de repas à livrer et la durée des tournées de livraison). Ce repas aura lieu le 9 décembre 2023.



Autres temps forts...

La distribution des colis de Noël qui cette année s'est faite en présentiel, accordant à nos habitants de plus de 85 ans un petit temps privilégié à domicile. Là encore, nous avons mis à contribution le K'fé, la boulangerie et l'Eclair de feu pour constituer 50 colis dont 5 pour des personnes résidant en structure. L'école de Plouëc-du-Trieux a, elle, participé à la confection de jolies cartes de vœux pour accompagner le petit mot du maire. Merci à nos tous petits qui, je le rappelle, ne sont pas contre une petite réponse à leur attention. Pensez-y pour les prochaines années!

Nous avons enfin convié les nouveaux Plouëcois et les bébés des années 2021 et 2022 pour un mo-

ment de partage en ce début d'été. Les parents concernés n'ayant pas récupéré leurs chèques cadeau lors de cette réception sont invités à les retirer avant fin novembre directement à l'accueil de la mairie.



En résumé, toute l'équipe municipale est ravie de pouvoir à nouveau aller à votre rencontre et je tiens à les remercier pour leur disponibilité.

Informations à destination de personnes victimes de violence :

plusieurs contacts sont disponibles, à savoir :

Le service Avec Elles de la Maison de l'Argoat

C'est un service de proximité pour les femmes victimes de violence et leurs enfants. Vous pouvez les contacter:

- **A Guingamp** au 02 96 21 27 93 ou par mail avecelles@maisondelargoat.fr La permanence se situe 3 place du Champ au Roy au 2e étage au-dessus de la CPAM.
- A Paimpol: permanences sur RDV le mardi de 9h à 11h et le mercredi de 15h à 17h. Vous pouvez les joindre au 07 83 65 25 29.

L'intervenante sociale en gendarmerie (ISG)

basée dans les locaux de la gendarmerie de Guingamp et présente quelques jours à Paimpol, elle intervient auprès des victimes et/ou mis en cause, au plus près de la crise. Elle écoute, évalue et oriente vers les services adaptés (Maison du Département, services de santé, structures d'hébergement, services de justice, etc).

- Contact: 06 23 12 86 24 ou nathalie.caer@ cotesdarmor.fr
- Le 3919, numéro gratuit à l'écoute des femmes victimes de violence.
- Le 119, numéro gratuit à l'écoute des enfants victimes de violence ou pour signaler un cas de violence sur un enfant.

Le CIDFF (Centre d'Information sur les **Droits des Femmes et Familles**)

Service d'accueil écoute, informations juridiques, hébergement d'urgence... services qui sont proposés aux femmes victimes de violence physiques, verbales psychologiques... Joignable via:

- Le service Avec Elles (précédemment cité).
- Le tribunal d'Instance qui assure une permanence juridique le 3e jeudi matin de chaque mois au 38 place du centre à Guingamp.
- Le centre Henri Dunant à Paimpol qui propose une permanence assurée par un juriste le 1er jeudi après-midi de chaque mois rue Henri Dunant à Paimpol.

Pour tous les lieux de permanence le contact est le même : 02 96 78 47 82 (secrétariat du CIDFF).

IMPORTANT

Il est important de rappeler que vous n'êtes pas seul(e)(s) et que vous n'êtes pas obligé(e)(s) de subir les violences. Tous ces services vous proposeront avant tout une écoute et une orientation. Un appel n'engage en rien dans d'éventuelles poursuites.

Concernant les auteurs de violence, un contact est également disponible : **Q** 08 019 019 11.

Pour ne pas commettre l'irréparable, pour ne pas s'enfermer dans la violence dans les moments particulièrement difficiles, contactez ce numéro gratuit.

BREVE - Le Secours populaire de Plouëc a organisé trois groupes de sorties : une sortie familiale à Saint Malo; des journées bonheur; des journées des Oubliés des Vacances au Futuroscope. Trois colonies étaient aussi ouvertes : Village Copain du Monde à Paimpol du 12 au 26 juillet ; les Colonies EDF : 13 au 19 juillet à Plouézec pour les enfants de 6 à 8 ans ; et u 13 au 26 juillet à Saint Lunaire pour les enfants de 9 à 11 ans.

BREVE - Une Information SEMAINE BLEUE - Sclérose en plaques - a eu lieu à Plouëc du Trieux le mercredi 24 mai dernier. Les représentants locaux de l'AFSEP (Association Française des Sclérosés en Plaques) étaient présents à proximité du Food-Truck « les plats gourmands ». Ses membres ont été à votre disposition pour vous informer sur cette pathologie handicapante qui frappe plus de 120 000 personnes en France (dont 2/3 de femme). Les bénéfices de leur action iront à la recherche sur cette maladie encore mal connue. https://afsep.fr

STOP à l'homophobie

Qui contacter en cas de violences homophobes?

Le Refuge, antenne de Saint-Brieuc :

Association dédiée au soutien des LGBT âgés de 18 à 25 ans se trouvant en situation de détresse morale, psychologique et ou matérielle.

Contact: tél. 06 31 59 69 50, appel ou SMS 24 h/24, 7 i sur 7.

SOS Homophobie:

La ligne d'écoute nationale animée par des bénévoles formés à recueillir les témoignages et apporter aux victimes attention, réconfort et pistes de solutions.

Numéro vert de lutte contre l'homophobie: 08 10 10 81 35, plus d'infos: www.sos-homophobie.org

AGLAE Saint-Brieuc:

Armor Gays Lesbiennes aide Écoute (AGLAE) est une association briochine qui porte des valeurs de tolérance, de respect et de partage dans un esprit solidaire.

Contact: tél. 07 68 28 63 66 ou assoaglae.contact@gmail.com.

Non au harcèlement :

Un service d'écoute national qui aide les victimes de harcèlement scolaire, notamment homophobe et lesbophobe.

Contact: 30 20, du lundi au vendredi, de 9 h à 20 h (sauf les jours fériés), et le samedi, de 9 h à 18 h.

AMÉNAGEMENT & REVITALISATION

Les TRAVAUX en cours à Plouëc

par Alain Bouget, 3ème Adjoint au maire en charge des Travaux

La commission « Nouvelles ruralités » est composée d'Alain BOUGET Adjoint, Christophe JEGOU, Claude LE GUYADER et Jean-Claude DROUMAGUET, conseillers municipaux. Durant l'année 2022, nous nous sommes réunis cinq fois. Voici les décisions de la commission, d'ailleurs prises à l'unanimité.

- Achat d'un broyeur d'accotement amovible longueur 1.80 m pour un montant de 6 490 € TTC, nous avons vendu notre ancien broyeur de 12 ans 2 895 €.
- La R.D. 86 direction Sauiffiec va devenir communale sur 2.865 mètres, le Département nous refait cette route. Il reste 500 mètres à refaire après que soit effectué l'effacement des ré-

- seaux aériens dans la partie agglomération.
- La voie communale de Croas Evat à Kerrest a été refaite à neuf.
- Les cimetières ont été enherbés par les agents.
- A Mez-Noz, nous avons le projet d'une création de voirie de 60 m environ pour fermer la sortie dangereuse vers la RD 15 avec des possibilités de subventions par le Département.
- Depuis le début avril les agents ont installé 2 cuves (contenance 8 000 litres), pour récupérer les eaux pluviales de la salle multifonction.
- L'ancien garage de la Poste va être transformé en bureau et vestiaires pour les agents communaux.



Par ailleurs, la commission des Nouvelles Solidarités souhaite la bienvenue à Maximilien et Yvon entrés au service technique durant le printemps et ses remerciements à Patrice, agent intérimaire du Centre de Gestion des Côtes d'Armor qui est intervenu en remplacement d'agents titulaires absents.

Les agents ont été également installés un parement en poteaux de bois en lieu et place du talus qui a été supprimé rue de la Mairie.



BREVE - La commune propose à la vente des bordures de trottoirs en granit bleu au prix de 30 € le mètre.

Projet de remise en état du site de la carrière par l'entreprise CMGO

En septembre 2014, le Conseil municipal avait donné un avis de principe sur la remise en état du site de la carrière de Châteaulin, à l'époque propriété du Conseil Général des Côtes d'Armor.

Propriété désormais de l'entreprise CMGO, la carrière ne sera plus exploitée à compter du 01/01/2024 et elle fermera définitivement après remise en état au 01/07/2024.

Auparavant, l'entreprise CMGO devait présenter un projet de remise en état avant le 01/07/2023. Après plusieurs échanges, les élus ont donné un avis sur le projet proposé par l'entreprise CMGO. Le Conseil municipal a réitéré son avis de septembre 2014 en insistant sur la renaturation écologique du site et sur le développement d'activités de loisirs sur ce site qui pourra retrouver une seconde vie après 120 ans d'extraction de minerai.



Aménagement du bourg – Phase 2 : Rue de la Forge – Poulopry – Prat Blouc'h

En 2019, le Conseil Municipal avait approuvé le projet du cabinet QUARTA associé au cabinet HORIZON PAY-SAGE et AMENAGEMENT pour la revitalisation du centre bourg. Un premier projet sommaire a été dessiné par les deux cabinets. Dans la continuité des travaux d'aménagement et d'embellissement du bourg déjà programmés, les élus du Conseil ont enclenché la phase 2 sur le secteur Poulopry - La Forge - Prat Blouc'h. La commission 5 est chargée de la relation avec les riverains des rues concernées.

Stratégie foncière et immobilière rue des Ecoliers et rue du Trieux

Le Conseil municipal a validé la stratégie d'aménagement du secteur de la rue des Ecoliers et rue du Trieux. Une opération de création de logements individuels et collectifs, ainsi que des services à la population (notamment à la petite enfance) peuvent être réalisés sur une surface d'1 hectare environ. D'autre part, de futures mutations sur du foncier bâti pourraient être réalisées rue du Trieux. La convention opérationnelle signée le 26 octobre 2012, avec l'Etablissement Foncier de Bretagne, prévoit la possibilité d'être accompagné dans la réalisation d'étude pré-opérationnelle. Cette étude va réaliser un diagnostic des ilots à aménager, arrêter une programmation, définir les orientations de projets urbain et arrêter un schéma d'aménagement, conseiller et assister la maîtrise d'ouvrage dans l'expression des besoins et la définition du projet, les conditions de réalisation. Pour rappel, la commune a acheté à l'EPFR, en 2022, la parcelle d'un hectare en question depuis 2012.

Inspection des réseaux d'eau pluviale

Pour réaliser des travaux adaptés, un diagnostic du réseau pluvial a été réalisé à la rentrée sur deux secteurs du bourg : rue de la Belle Eglise, au niveau du carrefour de la rue de Traou Oas vers le ruisseau de la Fontaine de Saint-Jorand, et rue du Châtelet, de la RD15 jusqu'au calvaire de Gardéot. Ces réseaux datant des années 1970, il convient sans doute de renouveler ces écoulements qui sont vétustes et qui ont souffert du fait de l'augmentation des flux et du volume d'eau. Soyez attentifs pour ne pas mettre en danger les personnels des entreprises qui interviendront lors de ces travaux quand ceux-ci se réaliseront en 2024.

Comment limiter la vitesse et comportements routiers dangereux

sur la rue de la Belle Eglise?

C'est un véritable boulevard sur lequel certain.e.s s'exercent comme un circuit automobile, malgré la présence de nombreuses maisons riveraines et de plus en plus de piétons. Avec l'appui de l'Agence Départementale d'Appui aux Communes des Côtes d'Armor (ADAC22), un projet de limitation des vitesses et d'aménagements de sécurité va être présenté à l'automne au Conseil et à la population. Une deuxième réunion de présentation sera annoncée via les réseaux sociaux et la presse.

ÉDUCATION & CULTURE

École laïque « Erik Orsenna »

par Marine Dupré, déléguée aux affaires scolaires et périscolaires

L'école accueille à ce jour 72 élèves de la maternelle, dès la Très Petite Section jusqu'au Cours Préparatoire. Sur l'année scolaire



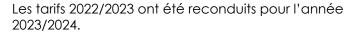
2022/2023, la commune a missionné deux agents contractuels dans l'attente d'un recrutement pour remplacer Madame Solange Le Maillot (ATSEM et agent faisant fonction de directeur d'ACM) et de la nouvelle organisation des services de ménage de l'école : Gaëlle Gouriou et Françoise Fercog ont ainsi assuré ces missions au sein de l'équipe périscolaire, comme agents contractuels en remplacement. La surveillance du restaurant scolaire a été assurée par Yann Le Droumaguet, agent technique principal, et par Françoise Fercog.

Le personnel périscolaire au complet lors de la réunion de prérentrée du 28 aout 2023

À la rentrée 2023/2024, une nouvelle organisation a été mise en place :

La garderie scolaire agréée : Nous rappelons les horaires d'ouverture et de fermeture de la

garderie scolaire (de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30). Beaucoup d'activités y sont réalisées grâce aux enfants et à Frédérique Le Jeune et Cécile Le Cousin. Ce service est coordonné par Madame Sophie Richard, titulaire du BAFD et recrutée comme ATSEM.







Tranche		Matin (sans goûter)		Soir (goûter inclus)	
Quotien	t familial	L'heure	La 1/2 heure	L'heure	La 1/2 heure
1	0 - 512	0.50 €	0.25 €	0.80 €	0.40 €
2	513 à 1138	1.00 €	0.50 €	1.50 €	0.75 €
3	1139 et +	1.50 €	0.75 €	2.15 €	1.10 €

Par ailleurs, la garderie périscolaire est ouverte à partir de 7h30, le matin, et ferme le soir à 18h30. Or, il s'avère que régulièrement des enfants demeurent à la garderie après 18h30. Le Conseil municipal a décidé d'instaurer à compter du 19 juin 2023, une majoration tarifaire pour les familles ne respectant pas les horaires de fermeture, malgré des rappels formalisés indiquant précisément le respect de ceux-ci. : un forfait de 10 € dès la première minute dépassée en plus du tarif habituel est ainsi instauré à l'unanimité des Conseillers.

La restauration scolaire: Nous avons bénéficié tout au long de l'année 2022 jusqu'au mois de février 2023, du dispositif « Plaisir à la cantine » dont l'objectif est de proposer une meilleure alimentation et de passer un meilleur moment à la cantine. Nous favorisons le partenariat avec les producteurs locaux et artisans locaux. Le travail sur le projet de restauration collective en lien avec la municipalité de Pontrieux et les services de l'agglomération avance et sera finalisé pour la fin d'année 2023.

Transport scolaire: Pour toute question sur la rentrée scolaire 2023-2024, les informations sur

mttps://www.guingamp-paimpol.mobi/se-deplacer/scolaire



Bibliothèque 2023

par Nelly Boutterin, déléguée aux Associations et à la Bibliothèque



Cette année la bibliothèque de Plouëc est inscrite au prix « Facile à lire en Bretagne ». Huit livres ont été retenus par jury et ont été mis à disposition à la bibliothèque, avec possibilité de voter pour l'un d'eux. La remise du prix à l'auteur du livre retenu par les bibliothèques des Côtes d'Ar-

mor, a eu lieu mi-juin 2023 au théâtre du Champ au Roy à Guingamp. L'écrivaine Sylvie Sternis et le dessinateur Philippe Sternis, tous deux plouëcois ont concouru. Leur livre « Le Mal de Mer » a été présenté à la bibliothèque, le samedi 3 juin.

Pour en savoir + : https://www.lescalire.fr Une exposition en rapport avec le livre « L'HER-BIER PHILOSOPHE » nous a été prêtée par la bibliothèque des Côtes d'Armor et présentée dans notre bibliothèque pendant trois semaines en mars. Dans le même cadre, des ateliers ont été proposés au Secours Populaire de Plouëcdu-Trieux. Des ateliers « tricot » pour le livre « L'ECHARPE ROSE » présenté pour le prix, ont également eu lieu à la salle multifonctions.

Enfin, deux activités créations de Pâques ont été animées par Colline HOARAU, écrivaine. 16 en-



fants y ont participé. Une soirée « UNE SOUPE **ET AUX LIVRES** » a eu lieu en mai (discussions autour de nos livres préférés). Enfin, un atelier Fête des parents (fête de pères, fête des mères) a été organisé par les bénévoles de la bibliothèque municipale.

Projet mémoriel de la gare

par René-Loïc Alix, délégué à la Citoyenneté et à la communication

La municipalité, l'association Mémoire et Patrimoine de Plouëc avec l'aide du collège Charles Brochen de Pontrieux et de l'Agence du Verbe une démarche de recueil de la mémoire autour de l'histoire de la gare de Brélidy-Plouëc. Toutes personnes ayant des témoignages, photos et autres ... peuvent s'adresser à l'un des partenaires cités ci-dessus. Le but de tout ceci est de laisser à l'intérieur de notre future gare un témoignage de l'activité de la gare de Brélidy-Plouëc depuis sa construction en 1894. Quelques dates repères ces dernières années :

- 2005 : centenaire du « petit train » des Côtes du Nord
- 2006 : Pour préserver la gare l'association Mémoire et Patrimoine de Plouëc se crée et a pour but la préservation, la mise en valeur et la transmission du patrimoine et de la mémoire de Plouëc du Trieux.
- 2006: tournage de « petits meurtres entre amis »
- 2007 : la commune devient propriétaire des bâtiments de la gare
- 19 septembre 2015 : signature d'une convention entre la Fondation du Patrimoine, la marie et Mémoire et Patrimoine de Plouëc pour la restauration de la gare à l'identique de sa construction. Pour cela, une souscription est lancée.
- Février 2016 : choix d'un architecte en patrimoine
- Novembre 2016 : tournage pour un film relatant le réseau Shelburn
- 19 septembre 2018 : Arrêté portant inscription au titre des monuments historiques de la gare ferroviaire de Brélidy-Plouëc
- 11 juin 2019: inscription de la gare au loto du patrimoine 2019
- Juillet 2021 : début des travaux de mise hors d'eau et d'air



Dernièrement le 07 avril 2023, la gare a reçu la visite du collège Charles Brochen pour tourner des images de la gare en vue de les intégrer à un film regroupant images et témoignages autour de la gare.

Ce film se fait grâce au soutien technique de Pascal Rueff de l'Agence du Verbe. Lors de ce tournage étaient présents des élèves Bac+1 de l'Institut National Supérieur de l'Education Artistique et Culturelle de Guingamp. Nous pouvons constater que notre projet culturel pour la gare ne laisse pas indifférent.

Un instant culturel en mai à Plouëc

par René-Loïc Alix, délégué à la Citoyenneté et à la communication

Le projet « La Récolte », porté par l'association culturelle L'Image qui parle, a fait escale dans la commune.

Son but, depuis dix ans, est de libérer et recueillir la parole des habitants au sein du territoire.



Pendant cinq jours, du 8 au 12 mai, la caravane a circulé dans l'ancien canton de Pontrieux pour permettre aux habitants de visionner des extraits du travail de Julie Grossetête. Réalisatrice installée à Port-Blanc (Penvénan), elle avait, l'an dernier, réalisé une série de portraits de personnes âgées du canton avec le but de « changer le regard que l'on porte sur nos aînés ».

Tout un chacun a pu découvrir le 9 mai dernier un ou deux portraits de 10h à 18h ou le film en soirée à la salle multifonctions.

Pour en savoir + :

https://www.limagequiparleblog.org/la-caravane

Charte Ya d'ar Brezhoneg

Le Conseil municipal est favorable pour mettre en place la Charte « Ya d'ar Brezhoneg » (« Oui à la langue bretonne ») qui est une action menée par l'Office public de la langue bretonne visant à promouvoir l'usage de la langue bretonne dans la vie quotidienne bretonne. Elle représente un contrat d'objectifs à réaliser. Au total, 55 actions sont proposées dans cette charte et en fonction du niveau de certification souhaité par la collectivité, une partie sont à exécuter sur une période donnée. Ces actions s'articulent autour de trois grands axes de politique linguistique:

- l'affichage de la langue bretonne
- la diffusion de la langue bretonne
- l'utilisation de la langue bretonne dans les relations avec le public

La commission municipale n°1 va travailler à partir de la rentrée sur les actions à mettre en place à Plouëc.

BIODIVERSITÉ & CITOYENNETÉ

Campagne de lutte contre le frelon asiatique au printemps par René-Loïc Alix, délégué à la citoyenneté et à la communication

L'association Mémoire et Patrimoine de Plouëc, des apiculteurs et la municipalité se mobilisent pour mener une campagne de piégeage des frelons asiatiques ce printemps.

Les frelons asiatiques sont responsables de la disparition des abeilles en s'attaquant aux ruchers. Ceci entraîne à terme pour les apiculteurs une diminution de leur production de miel et pour tous les jardiniers un déficit palpable de la pollinisation de leurs fruitiers et autres végétaux. Un nid consomme 11,5 Kg d'insectes de plus de 300 espèces différentes, ce qui impacte fortement la biodiversité, donc moins d'oiseaux et par conséquent de faune sauvage.

Des apiculteurs de la commune disposeront des pièges pour capturer les reines fondatrices des nouvelles colonies. En effet, la meilleure période est de mi-mars à fin avril dès que la température extérieure s'élève à 15°. Ces pièges seront installés dans les zones repérées potentiellement colonisés les années précédentes. Les propriétaires des terrains seront contactés pour leur demander leur accord. Cette action permettra de diminuer le nombre de nid secondaire. Car la destruction de ces nids secondaires représente un coût financier non négligeable pour la commune.

Le piégeage individuel chez chacun d'entre nous doit continuer en complément de cette campagne. Des bouchons pièges pour bouteilles sont toujours disponibles en mairie. Le mélange préconisé pour le remplissage est 1/3 de sirop de fruits rouges, 1/3 de bière ordinaire et 1/3 de vin blanc, à renouveler tous les 10 jours.

Pour toute question ou signalement : Merci de contacter le référent municipal, Monsieur Alain Bia (tél. 02 96 95 33 96).



Piège individuel posé par les particuliers



Piège posé par les apiculteurs

Plouëc en mode BIODIVERSITÉ

Le Concours Régional de Reconnaissance des Végétaux organisé par l'Union Nationale des Entreprises du Paysage (Unep), Bretagne, soutenue par l'interprofession du végétal VALHOR et en partenariat avec la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, s'est tenu le mercredi 10 mai 2023 à l'École Saint Ilan à Langueux (22).



Les membres du jury se sont déplacés à Plouëc du Trieux. Le déroulement de la journée a en effet prévu des visites en extérieur en début d'après-midi précisément aux Jardins de Kerfouler de Plouëc. Pour information, ce concours contribue à sensibiliser les apprenants à l'importance de l'identification du végétal et de la connaissance de ses spécificités, à valoriser leur investissement dans leur formation et à encourager l'excellence dans la filière du paysage.

Au cours des épreuves, les candidats apprenants ou professionnels devront reconnaître 20 à 40 plantes en 60 à 90 minutes et les nommer en respectant bien la nomenclature botanique.



Mise à Jour des itinéraires de RANDONNÉE

par Christophe Jégou, délégué aux **Sports et Loisirs**

Nous mettons à jour actuellement le plan de randonnée communal.

C'est un travail très laborieux mais qui avance. Nous faisons aujourd'hui face à des refus de propriétaires sur les chemins de randonnée habituels. Nous sommes en recherche d'alternative, car la commune ne peut intervenir sans leur autorisation. Nous essayons précisément de trouver des alternatives pour le chemin reconnu d'intérêt de pays. Merci d'informer la mairie des difficultés de passage ici et là.

Toutes et tous à VÉLO

L'équipe Guingamp-Paimpol Mobilité est venu cet été à la rencontre des habitants pour leur proposer diverses animations autour du vélo :

- Essai de vélo à assistance électrique Guingamp-Paimpol vélo;
- Diagnostic vélo pour vérifier les points de sécurité essentiels ;
- Démonstration de la roue Teebike (équipez votre vélo classique avec la roue avant électrique Teebike et transformez-le en vélo à assistance électrique).

Toutes les Informations sur l'ensemble des services de Guingamp-Paimpol Mobilité (bus et services sur réservation...) sont disponibles sur

www.guingamp-paimpol.mobi

Agir en Citoyennes et en Citoyens à Plouëc

Les règles de brûlage à l'air libre

Le Préfet nous rappelle chaque année les règles de brûlage à l'air libre des déchets verts dans le département des Côtes d'Armor. Il s'agit de l'arrêté préfectoral du 26 avril 2023 fixant diverses mesures de prévention contre les incendies de forêts et de landes et réglementant l'usage du feu pour le brûlage à l'air libre des déchets verts dans le département des Côtes-d'Armor. La gendarmerie est chargée de dresser les procès-verbaux en cas d'infraction.

En savoir plus: https://www.ecologie.gouv. fr/peut-bruler-des-dechets-verts-dansjardin-feuilles-branches#:~:text=Que%20

faire%20de%20vos%20 d%C3%A9chets.avec%20 un%20incin%C3%A9rateur%20de%20jardin



Mieux gérer ses déchets

L'application Hoali donne des informations sur les déchèteries de l'Agglo, les calendriers de collecte en porte à porte / OM et bacs jaunes, les colonnes d'apport volontaire, le guide du tri, le compostage. Cette application sera évolutive « recyclerie » :

IPhone: https://apps. apple.com/fr/app/hoali/ id6447628359



Autres: https://play.google.com/store/apps/details?id=com.hoali.app



Les luttes contre les arnaques

Guingamp-Paimpol Agglomération en première ligne contre les arnaques à la Poubelle. Ce reportage passé ce midi au journal de 13h de TF1, fait suite à la campagne de communication organisée avec Gendarmerie nationale. Tournage à Brélidy...

À découvrir :

https://www.tflinfo. fr/justice-faits-divers/ video-reportage-tf1cotes-d-armor-arnaquea-la-poubelle-ne-tombezpas-dans-le-nouveau-piege-des-escrocs-2258969. html



Les violences contre les élu.e.s



Face à la situation présente et la symbolique que représente l'attaque des élus et des mairies, David LISNARD, Président de l'AMF, a appelé à un rassemblement le lundi 3 juillet à midi devant toutes les mairies de France.

Une cinquantaine de personne a répondu de la veille au lendemain devant le perron de la Mairie.

Pique-nique du 14 juillet

Avec l'association de la section de l'Union Nationale des Combattants de Plouëcdu-Trieux, une quarantaine convives s'est réuni pour partager des agapes « à la bonne franquette » l'après-midi du 14 juillet.

Grillades parfaitement cuites et avec les apports gastronomiques des uns et des autres, cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur et sous les chants et musiques des convives. Ce temps de convivialité sera renouvelé à la prochaine fête nationale 2024.



De nouvelles associations sur la commune

Mr Gohin envisage la création d'une association loi 1901 pour dispenser des séances de yoga à la salle multifonctions chaque mardi en fin de journée. Si vous êtes intéressés ou attirés par cette pratique merci de prendre contact avec lui au 06.11.62.16.65

D'autre part, une association d'initiation à la couture « fils et aiguilles d'armor » voit le jour et est opérationnelle depuis le 19 septembre 2023. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Isabelle au 06.09.52.18.42 ou isabelledememe@gmail.com

Les subventions aux associations ont été votées pour l'année 2023 et versées à celles qui en ont fait la demande.

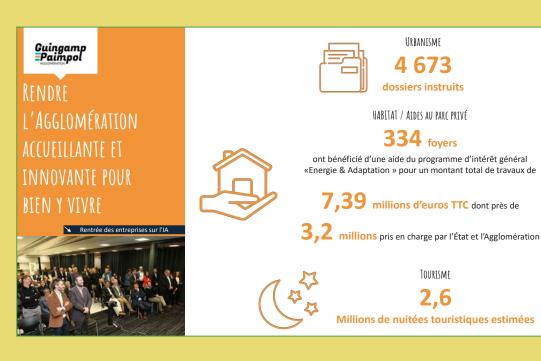
L'aide de la commune ne s'arrête pas au versement de subsides. En effet nombre d'associations bénéficie de l'accès gratuit et permanent à la maison des associations et à la salle multifonctions pour certaines. Chaque association plouécoise ayant par ailleurs une utilisation gratuite de la salle une fois par an pour ses grandes manifestations.





GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMÉRATION

de l'Armor à l'Argoat



Guingamp-Paimpol Agglomération est notre communauté de 57 communes qui gèrent de nombreux services de votre quotidien.

Vincent Le Meaux et Nelly Boutterin représentent Plouëc-du-Trieux. Son président est Vincent Le Meaux, le maire de notre commune, Plouëc.

Chaque année, un rapport d'activité est rédigé par le président de l'Agglomération.

Vous trouverez le rapport à l'adresse Internet suivante :

https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh





2970

enfants sensibilisés

À l'environnement grâce au programme mis en place par l'Agglomération

4 431 463€

Passages en déchèterie

Pour nos réseaux d'eaux usées

Ploubazlanec, Paimpol, Plouézec, Pontrieux, Quemper-Guézennec, Saint-Clet, Guingamp, Ploumagoar, Grâces, Pabu, Bégard, Plouisy, Callac



2 348 484€

Pour l'eau potable

Ploubazlanec, Paimpol, Plouézec, Pontrieux, Quemper-Guézennec, Saint-Clet, Guingamp, Ploumagoar, Grâces, Pabu, Bégard, Plouisy, Callac



UN PAS POUR MA PLANÈTE

75 animations

2 000 participants



AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT





16

Exploitations agricoles

sur le territoire ont bénéficié de l'aide

à l'installation de 2 500 €

Aides attribuées

Au titre du PASS commerce et artisanat pour

112 153 €





communes

Ont participé au dispositif expérimental « Plaisir à la cantine »





(budgets consolidés)

10,25 M€

investis pour l'eau et les milieux aquatiques

9,8 M€

pour la gestion et la valorisation des déchets

1,4 M€

de subventions aux associations

4,7 M€

au services de l'économie locale et des ses acteurs

580 k€

Investis pour l'habitat et le logement

225 K€

versés aux communes en 2022, dans le cadre d'une enveloppe pluriannuelle de 1,8M€

500 k€

Investis pour le projet Guingamp gare

Guingamp Paimpol

FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE





2 376 élèves

Du territoire inscrits aux transports scolaires sur

41 circuits scolaires

180 vélos

Constituent en 2022 la flotte de vélos à assistance électrique (VAE)

375 clients pour la location de VAE





TRÈS HAUT DÉBIT

2,9 M€ en 2022 pour

Sur le coût total de 19,6 M€



OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS





LA SIRÈNE

6 500

(spectateurs, élèves et visiteurs)



SANTÉ / CENTRE DE SANTÉ ARMOR-ARGOAT

11 912 consultations pour le suivi de

2 695 patients qui ont choisi leur médecin traitant au centre de santé

ENFANCE



1 065 enfants

Accueillis en ALSH

% par rapport à 2021

Guingamp Paimpol

Des moyens 8 des ressources





Retour sur les ANIMATIONS du 1er semestre 2023

en photos et nous remercions les bénévoles de nos associations pour leur engagement

- Tournoi des jeunes footballeurs de l'Entente du Trieux FC
- Le cochon grillé de l'UNC du 22 avril
- La cérémonie patriotique du 08 mai
- Inauguration du stade intercommunal de Pontrieux du 24 mai
- Nettoyage de la fontaine de Saint-Jorand le 17 mai
- Fête de la Belle Eglise des 03, 04 et 05 juin
- Les représentations théâtrales de Coup de Théâtre du 3 juin
- Concours de Boules La Paulo Guézennec du 10 juin
- Kermesse de l'Amicale laïque du 25 juin
- La fête des Sapeurs-Pompiers de Pontrieux du 1er juillet
- Fête des Chasseurs des 11, 12 et 13 août
- Fête patronale de Plouëc du 15 août
- ... etc.











